

Pédibus

Projet de rangs piétons dans le cadre extrascolaire
à Evere



En bref

- **Commune, couverture géographique** : Commune d'Evere
- **Sujet** : Rangs piétons encadrés pour les enfants primaires entre l'école et les activités extrascolaires
- **Matière** : Mobilité
- **Objectif, nature du projet** : Promouvoir la mobilité douce, permettre un accès à tous aux activités accueil temps libre, limiter le trafic automobile à la sortie des classes.
- **Contexte** : Ce projet a émergé suite au constat que de nombreux parents se trouvaient confrontés à un problème de mobilité entre la sortie des classes et l'activité extrascolaire de leur enfant. Les problèmes étaient multiples : alentours des écoles embouteillés, manque de disponibilité des parents, impossibilité pour certains enfants de se rendre aux activités choisies, etc. La demande fût donc d'organiser un moyen de déplacement encadré pour les enfants entre l'école et l'activité Accueil Temps Libre (ATL) qui ne soit pas motorisé. Le pédibus est donc né.
- **Périmètre du projet** : la commune d'Evere
- **Bénéficiaire(s) direct(s) et indirect(s), profil** : les enfants, leurs parents, les riverains locaux (des écoles).
- **Budget** : Pour l'année 2023-2024, une subvention de +/- 25.000 euros a été octroyée pour la tenue des rangs scolaires à Evere.
- **Eventuel(s) subsidé(s)** : Le projet est soutenu par les subventions de Bruxelles Mobilité « appels à projets en mobilité durable » depuis plusieurs années afin de financer les salaires des accompagnateurs, sans ces subventions le projet n'est pas réalisable.
- **Ressources** : les subventions régionales, l'implication des écoles, des lieux ATL et de la commune.
- **Equipe pilote** : coordinatrice ATL de la commune et les personnes relais dans les lieux d'accueil.
- **Partenaire(s) et autre(s) partie(s) prenante(s)** : directeurs ou directrices des écoles, les enseignants, les parents (qui accompagnent au min 4x/an), l'Agence Locale pour l'Emploi et ses employés (engagés en tant qu'accompagnateurs), les lieux ATL (Académie de Musique d'Evere et l'Entrela').
- **Période concernée** : Le projet se déroule durant toute l'année scolaire (septembre-juillet), depuis 2005.

Processus

À Evere, les rangs piétons et vélos sont apparus sous l'impulsion de certains parents et professeurs, les premiers rangs se faisaient de l'école au domicile. Petit à petit les rangs se sont généralisés et les rangs à pied école/activités extrascolaires sont nés. Le projet tel qu'il existe aujourd'hui a été développé en 2005 dans le cadre de la réalisation du programme CLE ([coordination locale pour l'enfance](#)). Les déplacements se font entre 9 implantations scolaires et trois pôles d'activités extra-scolaire. Par semaine, cela correspond à environ 50 rangs qui impliquent 400 enfants. En termes d'encadrement, il est recommandé que les groupes de 20 enfants en primaires soient accompagnés de deux adultes et en maternelle, que deux accompagnateurs soient présents par groupe de 10 enfants.

Bonnes pratiques – Mobilité - Evere

Un des facteurs clés pour la réussite du projet est l'implication des écoles et des pôles extrascolaires. A Evere, afin de mieux gérer l'ensemble du partenariat, des personnes responsables ont été désignées pour chaque pôle. Cela permet également d'assurer une coordination et une pérennité au projet. En effet, l'instabilité du statut ALE des accompagnateurs et le défilé des parents qui ne s'impliquent parfois que pour une ou deux années ne permet d'ancrer suffisamment les rangs dans le temps.

Résultat(s) et impact

Les déplacements scolaires collectifs sont devenus un incontournable en matière de mobilité scolaire à Bruxelles, les objectifs sont multiples, les bénéficiaires nombreux et diversifiés. Les rangs mettent en œuvre à la fois l'élément mobilité et promeuvent la mixité sociale, culturelle et économique. Ils permettent également aux parents de s'impliquer dans le projet en tant que co-accompagnateurs. Ils développent les collaborations entre écoles et académies et offrent aux écoles des activités parascolaires très recherchées.

Certains élèves ne seraient probablement jamais arrivés à l'académie sans ces rangs et n'auraient donc pas eu accès aux cours de musique, danse et théâtre.

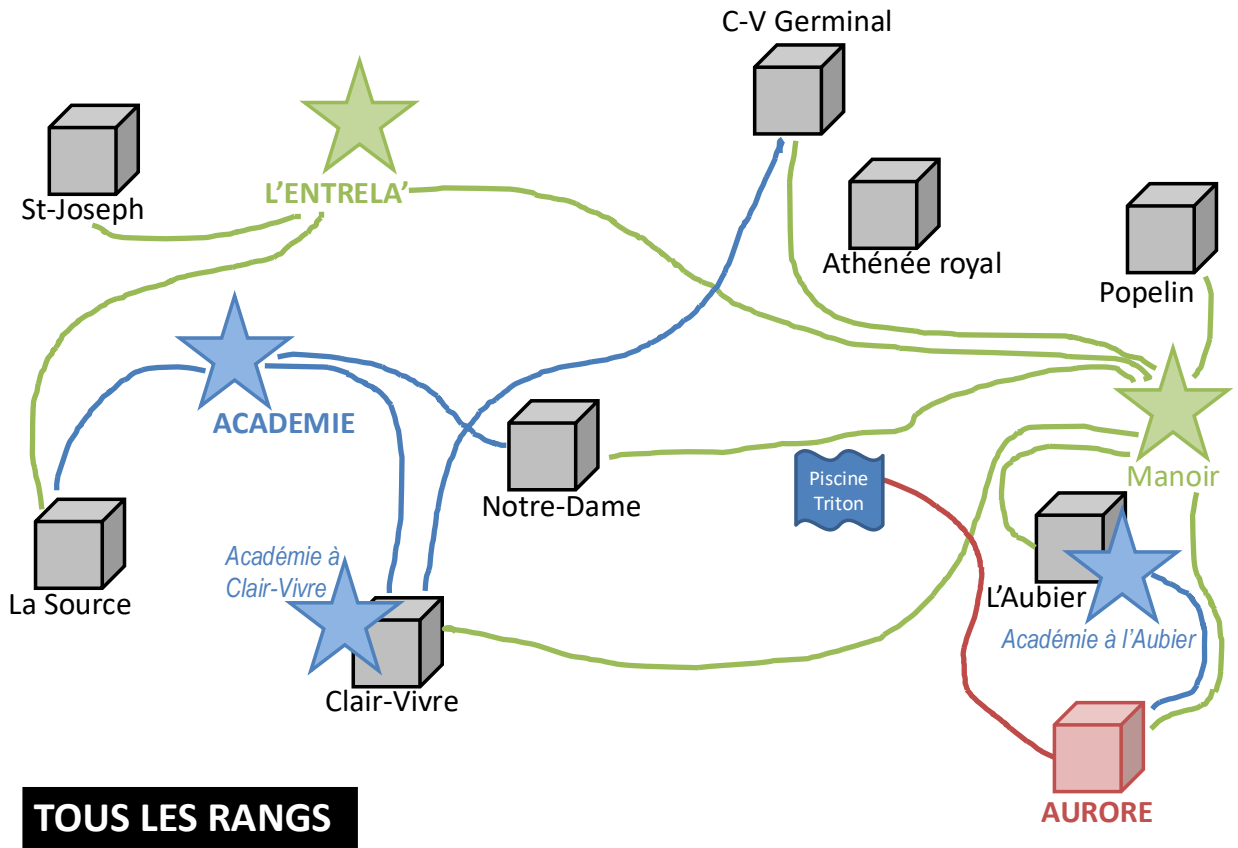
Le Baromètre de la mobilité fait état d'une situation alarmante pour la marche, « *de 10 km pour un enfant de 8 ans en 1919 à moins de 300 mètres pour un enfant du même âge en 2007. De nombreux enfants sont emmenés à l'école ou à leurs loisirs en voiture. Il s'agit souvent d'un cercle vicieux : les parents amènent leur enfant à l'école en voiture parce que l'environnement scolaire n'est pas sécurisé en raison du trop grand nombre de voitures. Aller à l'école à pied permet aux enfants de bouger davantage, d'acquérir plus d'indépendance, d'apprendre à se débrouiller dans la circulation, de discuter avec leurs parents, grands-parents ou amis en chemin... La diminution drastique du trafic automobile, la mise en place d'aménagements réservant toute la place aux usager·ère·s actif·ve·s, comme les piétonnisations ou les cheminements piétons en site propre, l'apprentissage de la cohabitation avec les autres usagers de la rue, la création de réseaux ou maillage jeux, les rues scolaires, les rues récréatives, la mise en place de Pédibus font partie des solutions* ». (Baromètre piéton, 2024).

Ainsi, les bénéfices sont multiples, il s'agit à la fois d'un projet environnemental, social et de mobilité. La substitution du déplacement automobile par le déplacement pédestre, permet :

- D'améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles
- Libérer l'espace du trafic automobile
- Développer la santé des marcheurs (élèves, accompagnateurs...).
- Découvrir les cheminements piétons locaux
- Apprendre à se déplacer dans le trafic dès le plus jeune âge
- Visibiliser les piétons
- Améliorer la mobilité quotidienne :
 - o Contrainte des horaires
 - o Enchaînement des déplacements pour les parents
- Réduire les inégalités de genre en matière de mobilité.

D'autres communes réalisent également des rangs scolaires de ce type, à pied et/ou à vélo, ainsi que des rangs domicile-école, ou dans le cadre d'activités scolaires. Renseignez-vous auprès de votre école ou de votre commune.

Pièces Jointes :



Bonnes pratiques – Mobilité - Evere





Personne de contact pour plus d'informations :
Coordination ATL d'Evere
Fanchon Martens
02 247 62 47
fmartens@evere.brussels



Bonnes pratiques – Mobilité - Èvere

Sophie Van Den Berghe, Conseillère, Brulocalis, août 2024